



(10/05/12) Voici la tradition de la reconnaissance du rapport d'expertise du Dr O. Carpenter de l'un

8. CONCLUSIONS

70. Je suis par conséquent d'avis que l'état de la recherche scientifique établit de manière suffisante un
risque
que les compteurs
de transmission
par
radiofréquences
tels que proposé
s
dans le présent dossier
par Hydro
-
Québec
peut constituer un
risque de dommages graves
et
irréversibles à la santé
au travers d'
effets biologiques
autres que ceux résultant
de la chaleur
.

Certaines personnes ou des catégories d'individus sont plus vulnérables aux dommages que d'autres
(
enfants, femmes enceintes
, personnes âgées,
personnes

atteintes d'une maladie

,
etc

)

.

Ces effets non thermiques sont examinés dans la section 5 du présent rapport.

Par conséquent, il est justifié d'examiner les mesures de précaution ou de prudence qui pourraient être appliquées au delà des normes actuelles

(
qui sont
basées uniquement
sur les effets biologiques
résultant
de la chaleur

)

.

Une discussion et
des exemples
de

s
possibles
mesures de précaution
ou de
prudence
sont
donnés
aux chapitres
6 et 7
du présent rapport

.

[Télécharger le rapport complet](#) (en anglais)

[Diaporama de la conférence du Dr Carpenter à Montreal \(Mai 2012\)](#)

[Avis de l'Académie Américaine de Médecine Environnementale \(Avril 2012\)](#)

Conférence du journaliste André Fauteux

Pour illustrer ce rapport d'expertise, voici la [présentation Powerpoint de la conférence donnée par le journaliste André Fauteux](#) à l'Expo Manger Santé le 17 mars 2012 à Montréal.

De même que le [témoignage déposé à la Régie de l'énergie par une famille montréalaise dont les quatre membres souffre de nombreux malaises](#) depuis l'installation de six compteurs intelligents dans leur cuisine.

Il faut comprendre que ces compteurs à radiofréquences ne font que faire déborder le vase de notre surexposition aux CEM.

L'Allemagne et l'Agence européenne de l'environnement conseillent d'éviter si possible le WiFi et les autres technos sans fil: http://www.cellphonetaskforce.org/?page_id=128

Ce document cite aussi trois agences fédérales américaines qui estiment depuis 1993 que les lignes directrices d'exposition aux radiofréquences du FCC sont inadéquates car elles ne tiennent pas compte des risques possibles pour la santé à long terme.

À propos de l'auteur

Journaliste de profession, André Fauteux s'est spécialisé en maisons saines et écologiques en 1990. Il a lancé en 1994 le premier magazine canadien en la matière, la Maison du 21^e siècle, dont il est toujours l'éditeur et le rédacteur en chef.

